

Paris, ce 1^{er} Juillet 1896.

Reçu le 5

M

J'ai l'honneur de vous prévenir qu'à dater de ce jour je prends pour associé M^r Jules Massé, notre raison de commerce sera L^r Rodier & Massé. Elle sera chargée de ma liquidation.

Ce changement n'en apportera aucun dans notre genre d'affaires qui sera toujours le commerce d'Épicerie en gros et demi gros.

En me donnant pour associé un ami actif qui a travaillé plusieurs années à Paris et depuis au Havre, mon but est de donner de l'extension à mes affaires, sans nuire à leur bonne gestion.

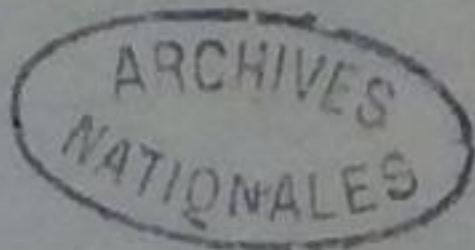
Nous nous occuperons avec soin des achats et ventes par commission, un capital suffisant, des débouchés assurés, offriront à nos commettants des garanties certaines pour les consignations qu'ils voudront bien nous confier.

Je vous remercie de la confiance dont vous avez bien voulu m'honorer particulièrement, permettez-moi d'en solliciter la continuation pour ma nouvelle société.

Agriès, M

L'assurance de ma parfaite considération

Ci-bas nos signatures sociales.



Signature de M. J. L. Rodier

L^r Rodier
L^r Rodier & Massé

Signature de M. J. S. Massé

L^r Rodier & Massé

Rue Barré du bec, N^o 9.